

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 mars 2010

RÉFORME DU CRÉDIT À LA CONSOMMATION - (n° 2150)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 99

présenté par
M. Loos et Mme Rosso-Debord

ARTICLE 23

Compléter l'alinéa 11 par les mots :

« et le mot : « dix » est remplacé par le mot : « huit » ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination.